

leur Capitulation, qui porte que le Regiment des Gardes Suisses ne sera obligé de passer en revûë que devant le Roi, ou leurs Inspecteurs particuliers, ils ne pouvoient consentir à ce changement sans préjudicier à leur Corps, & qu'ils prioient par conséquent S. M. d'accepter leur démission. On leur a donné une réponse assez satisfaisante, en attendant qu'on eût consulté la Cour de Madrid, où l'on a dépeché un Exprés. Le Colonel du Regiment des Gardes Italiennes, qui est le Prince de Colobrano Caraffa, Maréchal de Camp, a porté au Roi les mêmes plaintes que les Officiers Suisses ; en proposant également sa démission, & on lui a donné la même réponse. On étoit à la fin d'Avril attendant le retour du Courier envoyé en Espagne pour la décision de ces difficultés. Toutes les Troupes étoient alors en mouvement pour l'échange des Garnisons des diverses Places du Royaume, on a transporté en Sicile le Regiment de Hainaut, ou plutôt les débris de ce Regiment, car il n'en reste plus qu'un nombre médiocre, la plupart des Soldats de ce Corps ayant déserté de *Gaëte* où il étoit en Garnison. Cette désertion se fit au commencement d'Avril. On détacha à leurs trouffes une troupe de Dragons, qui, quoiqu'ils les eussent atteints, n'en purent cependant reprendre qu'une petite partie après en avoir tué quelques-uns. Un soulèvement dangereux suivit dans *Gaëte* peu de jours après, que le plus fort de la garnison avoit aussi tenté de désertter ; mais heureusement les auteurs du complot & les plus coupables furent découverts, arrêtés, mis en prison, & l'on en perdit quatorze : Ils étoient des Regimens de *Royal Bourbon* & de *Royal Etranger*, dont les deux premiers Bataillons ont également été envoyés en Sicile.

Mr. le Marquis de Puffieux, Ambassadeur de France,